

Je m'intéresse, depuis quelques années, aux usages

sociaux et politiques des identités collectives tribales et nationales, en portant une attention particulière aux caractéristiques des noms des personnes traditionnellement portés au Maroc. Le nom par lequel un homme ou une femme sont identifiés consiste généralement en trois éléments : le nom personnel et le nom du père suivi du nom porté par un groupe social, un village, une tribu, une confrérie, une corporation. Par ailleurs la caractéristique principale du nom d'une personne est sa relativité : son contenu dépend des contextes sociaux de son utilisation. Dans une tribu, le nom personnel suivi de celui du père et de celui du village peut être approprié. Dans un marché ou en ville, le nom doit inclure le nom de la tribu, ou, si celle-ci n'est pas suffisamment connue à l'extérieur, celui du groupement le plus large, la confédération tribale, voire la région. Une personne ne porte pas un nom unique et définitif, mais dispose d'un stock de noms, dont la richesse dépend de la complexité des groupements auxquels elle appartient.

Alors, qu'en est-il de mon nom : Rachik ?

Depuis des années, je converse avec ma mère et mon père au sujet de leurs origines et de leurs itinéraires. En parlant avec eux, et en lisant les archives privées de leurs parents, j'ai été sensible aux changements des noms portés par mes ascendants. Ceci n'a rien d'exceptionnel. Fréquentes étaient les situations où les gens adoptaient de nouveaux noms.

Officiellement je suis né à Indaouzal. Réellement, je suis né à Aït Boumes'aoud. Il semble que l'officier de l'état civil n'a pas voulu se casser la tête en demandant le lieu de ma naissance, il a juste mis

le nom du village natal de ma mère. Les deux villages appartiennent à deux tribus différentes mais voisines. Depuis ma tendre enfance, et pendant une dizaine d'années, je passais, avec mes parents, mes vacances d'été dans ces deux villages. Si je devais chercher une origine, ce serait ces deux villages. Depuis que j'ai commencé à converser avec mes parents de leur passé et du passé de leurs ascendants, la question de l'origine est devenue floue, complexe, insaisissable...

Je me souviens de cet exercice que mon père me faisait de temps à autre – se rappeler les noms de ses aïeuls : Abdesslam (mon grand-père), ben Mohamed, ben Moulid, ben Abderrahmane. Ce dernier, qui constitue le seuil de la mémoire et la limite de la profondeur généalogique, est décédé en 1812 (selon un acte notarié établi en 1832). Le plus important, ici, est que, pendant trois générations, aucun membre de la famille n'a vécu et n'a été enterré ni dans son pays d'origine, ni dans son pays natal.

Mohamed quitta son pays natal, Hargha (village dans l'Anti-Atlas), entre 1863 et 1867, pour s'installer à Rzagna, où il se maria. Cinq enfants dont Abdesslam, mon grand père paternel, virent le jour dans le village d'accueil de leur père. Mohamed quitta ensuite sa famille pour aller s'installer à Tameslouht, dans la région de Marrakech. De Hargha à Rzagna, puis à Tameslouht, un itinéraire bien familier aux habitants de la plaine du Souss et de l'Anti-Atlas. L'émigration se faisait traditionnellement dans ce sens.

De Tameslouht, il continua à écrire à son fils Abdesslam (entre 1914 et 1923). Dans quatre lettres, il se contentait de signer « Mohamed ben Miloud », ou tout simplement « votre père ». Une seule fois il cite un nom complet « Mohamed ben Miloud al-Harghi, maintenant à Tameslouht ». Harghi est son origine, son *nassab*, par référence à sa tribu Hargha (*Arghen*, en berbère).

Il faut rappeler que la question de l'identité n'est pas seulement un jeu de nomination et de re-nomination. En milieu rural, le nom ne sert pas seulement à classer les individus, à déterminer leur origine. Se déplacer en dehors de sa tribu, fût-ce chez une tribu voisine, fait de l'immigrant un étranger. Intégrer le groupe adoptif, c'est devenir membre de son assemblée, c'est jouir des droits collectifs, s'acquitter des obligations collectives ; c'est aussi porter le nom de ce groupe. Si Mohamed se contentait de citer Tameslouht comme une adresse et non comme une partie intégrante de son nom, c'est parce qu'il s'y considérait comme étranger.

Son fils Abdesslam nous a laissé plusieurs documents juridiques ; son identité était complexe. Tout d'abord, il était identifié comme Abdesslam ben Mohamed al-Razguini, nom qui réfère à sa tribu natale, Rzagna, et non pas au pays d'origine de son père,

Hargha. Plus tard (1910), en notant la date de décès de sa mère, il identifia sa mère comme suit : Khadija bent al-Hassan Bani [du groupe] Aït Ouslim ar-Razguiniya. Le fils adopte le *nassab* de sa mère – non pas en vertu d'une quelconque survivance matrilineaire – mais parce que le nom est lié à l'histoire, à la biographie, si l'on veut, de la personne qui le porte.

Dans un contrat foncier (1901) on peut lire « at-taleb sid Abdesslam ben Mohamed ben Moulid al-Harghi *thoumma* ("puis" en arabe) al-Razguini ». Le notaire situe dans le temps l'identité double de l'acheteur : il est à la fois Harghi et Razguini mais la première identité, celle du père, précède la seconde.

Comparons cela à la manière dont est identifié l'oncle de Abdesslam, qui a accompagné son père dans leur immigration à Rzagna. Dans un autre acte foncier, on peut lire « at-Taleb al-abar wa al-'adil Mhamed ben Miloud al-Harghi *aslane* (par son origine) *wa* (et) *ar-Razguini darane* (en vertu de sa résidence) ».

Deux manières d'identifier, fondées sur un double critère : celui de l'origine (*asl*) et celui de la résidence (*dar*). Pour un étranger ces critères ne coïncident pas. Aussi, un étranger est souvent porteur d'une identité double. Il faudra noter que Abdesslam et son oncle portent différemment le nom Razguini. Pour le premier, la naissance et une longue résidence seraient deux atouts permettant l'accès à l'identité du groupe hôte : la distinction entre l'origine et la résidence n'est pas exprimée dans le nom de Abdesslam. Son oncle, né à Hargha, n'est Razguini que par résidence.

Dans un contrat ultérieur (1905), Mhamad est identifié comme Razguini, toute référence à son identité d'origine (Harghi) disparaît. S'agit-il d'une omission du notaire ? Peu probable. Il peut s'agir d'un signe d'intégration. Après une quarantaine d'années de résidence, un étranger pourrait porter exclusivement l'identité du groupe d'accueil. La résidence et l'appartenance actuelle et politique à un groupe prennent en fin de compte le dessus sur l'origine. Deux frères d'une part, un père et son fils d'autre part, ne portent pas le même nom. Identité et généalogie ne vont pas forcément de pair.

L'histoire de cette famille continue avec une nouvelle émigration. Abdesslam sera, comme son père, et pour des raisons méconnues, obligé de quitter Rzagna avec sa mère, ses frères et sa sœur, pour élire domicile chez le groupe Ida ou Kays. Le nouveau village d'accueil n'est autre que mon village natal. Celui-ci forme avec quatre autres villages la fraction d'Ida ou Kays qui appartient à la tribu Rahalla.

Abdesslam continuait à enseigner le Coran loin de son nouveau village. En 1916, il se maria avec Sakina Omar, appartenant à une famille aisée et influente. Voici un extrait de l'acte du mariage :

«...s'est marié avec la bénédiction de Dieu et selon la tradition de son Prophète at-taleb... Sidi Abdesslam ben Mohamad *al-Keysi* (fraction Ida ou Kays) à Aït Boumas'oud, *ar-Rahali* (tribu Rahhala) *al-Jazouli* (région de Jazoula) avec son épouse Sakina bent Omar Chelloud des Aït Bouhou ou-Mansour al-Keysiya, à Aït Boumas'oud, *ar-Rahaliya* ».

Quelques années plutôt (1904), il portait à la fois le nom de Rezguini et de Harghi. Avec l'acte du mariage, il est devenu Abdesslam al-Keysi, *ar-Rahali al-Jazouli*. Acte de mariage et acte de naturalisation !

Que signifie le fait de porter plusieurs noms, de cumuler des identités sociales différentes ? Les noms portés sont relatifs. Cependant, cette relativité ne dépend pas uniquement du fait que, traditionnellement, une personne appartient à plusieurs groupes qui s'emboîtent (village, fraction, tribu, région), ni seulement du contexte qui détermine quel niveau d'emboîtement il faudra choisir (tantôt on est Keysi, tantôt Rahhali, tantôt Jazouli ou les trois à la fois). La relativité du nom dépend aussi des péripéties biographiques. Le nom est malléable, il n'est pas le symbole fixe d'une personne définie en dehors du temps ; il est un symbole changeant accompagnant et illustrant des péripéties individuelles. Le nom traduit un rapport politique entre une personne et un groupe : étrangère, elle garde le nom d'origine, et assimilée, elle a droit au nom du groupe d'accueil. Aussi, elle aura autant de noms que les groupes qui l'ont adoptée.

Par ailleurs, l'identité n'est ni définitive ni claire. On ne peut abandonner rapidement une identité ancienne. Dans une société de face à face, tout se sait. L'étranger n'est que rarement identifié de façon uniforme et définitive. Prise dans la durée, l'identité (de l'étranger notamment) est ambiguë. Une dizaine de contrats conclus par Abdesslam (entre 1916 et 1945) montre la complexité et l'ambiguïté de son identité.

Le flottement ne se limitait pas au nom. Le Souss est un pays à dominance berbérophone. Mais il existe des îlots arabophones, dont la tribu Rzagna. La langue maternelle de Abdesslam (au sens propre du terme) est la langue arabe courante. Ce n'est que plus tard, durant leur installation chez les Rahhala, qu'il aurait appris à parler couramment le berbère, langue maternelle du père. Je ne me souviens pas de mon grand-père, décédé alors que j'avais trois ans, mais j'étais toujours impressionné par l'accent de son frère Lhoussein, lorsqu'il parlait l'arabe dialectal. Rien à voir avec l'accent de mon père ou de mes oncles, où, jusqu'à présent, on note aisément l'accent de la langue berbère.

Toutefois, Abdesslam portait Hargha dans son cœur. Il rétablit contact avec le pays de son père. Il y acheta même des terres. Une lettre (non datée) provenant d'un parent resté au village « d'origine » qualifie encore Abdesslam de Hassani (relativement au village d'origine du père situé à Hargha). Son élève et compagnon,

Ben Akhsay, n'avait jamais entendu le mot Rzagna, dont, pour lui, l'origine est *Arghen* (Hargha).

Le nom n'était pas figé. Il était le reflet d'une identité multiple. Quel est le lien entre Abdesslam al-Razguini, Abdesslam al-Kaysi al-Rahali al-Jazouli et Abdesslam al-Hassani ? Peut-on encore concevoir qu'une personne porte des noms aussi divers ? Elle serait aujourd'hui accusée d'usurpation et d'usage de fausses identités. Le nom défiait toute uniformisation. Quel logiciel devrait-on imaginer pour identifier des personnes portant des identités changeantes en fonction de leur biographie et du contexte où elles sont impliquées ? « Identité caméléon » et modernité sont mutuellement exclusives.

Que signifie avoir un nom fixe comme celui de « Rachik » que mon père adopta en 1957 lors de l'établissement du livret d'état-civil ? Que signifie porter un nom depuis sa naissance jusqu'à sa mort, un nom indépendant de tout contexte, libre de tout attachement à un groupe, imperméable aux changements ? Que voudrait dire un nom qu'il faudrait partager avec d'autres, même si leurs biographies les « départagent » ? Mokhtar Soussi (d.1963), savant et historien marocain, avait un frère qui s'appelait Mohamed al-Ilghi. Les deux soulignaient le caractère local de leurs identités, mais alors que le second prit le nom de leur village, Illgh, le premier, qui était impliqué à l'échelle nationale, prit celui – plus connu et moins paroissial – de la région Souss. Là encore, deux frères, deux biographies, deux identités.

Le nom Rachik n'est pas un lieu d'identité. Ce nom indique plus qu'il n'identifie. Ce que j'ai appris de l'identité de mon grand-père, c'est que l'identité d'une personne n'est pas définie par rapport à des identités collectives représentées comme des cercles emboîtés et exclusifs, mais à leurs intersections : avec certaines personnes, Abdesslam partage le cercle de Hargha (lieu d'origine de son père), avec d'autres, celui de Rzagna (village natal), avec d'autres encore, celui de Rahhala (tribu d'adoption). Mieux encore, il était « Tijani », et fondateur d'une *zaouia* Tijania dans sa tribu d'adoption.

S'il y a quelque chose à retenir de ces bribes biographiques, et si je voulais exprimer dans un langage présent une partie de ce que mon grand-père a vécu, j'écirais, en imaginant qu'il me parle : « Tu sais, une identité ne peut être héritée totalement, elle ne peut être non plus rejetée totalement. C'est à toi de construire ta propre identité en multipliant sans cesse les cercles de ton appartenance. C'est qu'en matière d'identité il y a peu de choses à transmettre de génération en génération, mais il y a beaucoup de choses à forger, individuellement ou collectivement. L'identité n'est pas une simple ligne directe liant un individu à un groupe, quelque soit le fondement

de ce groupe – linguistique, religieux ou politique. L'identité est un rapport actuel qu'une biographie tient avec d'autres biographies et d'autres groupes. Ce n'est pas nécessairement le pays des ancêtres qui attribue le nom, l'identité. Regarde ! Je me suis défini souvent comme Razguini et non comme Harghi. Je n'ai pas subi le nom de mon père. Vois-tu dans quel labyrinthe tu t'es empêtré en voulant réunir dans un seul texte ce que moi j'ai vécu de façon successive et partielle. Même pour une seule personne, les noms, les identités changent, tombent en désuétude... Qui peut cumuler à l'infini toutes les identités héritées, tous les noms portés par ses aïeux ? Faut-il toujours remonter très loin ? D'ailleurs as-tu le droit de t'appeler Harghi ou Razguini ? Ils sont tellement liés à des histoires individuelles que tu les porterais de façon aussi arbitraire. Ton nom..., rappelle-moi déjà ce nom que ton père choisit..., je sais que ce nom n'est pas berbère, qu'il ne réfère à aucun groupe, qu'il est fantaisiste... Ah ! Ça me revient, Rachik ! Peu importe, moi non plus je ne suis pas totalement berbère ! Rachik serait un choix judicieux. Mon fils aurait opté pour le nom de sa tribu natale, comme je l'ai fait moi-même. Il aurait mis Rahhali. Seulement voilà, je te permet encore de me faire dire que le nom Rahhali, ou tout nom similaire, est lourd de conséquences ; toi et tes enfants le porteront très mal, il sent la campagne, la tribu, la confrérie... Rachik n'est ni meilleur que Rahhali, ni pire. Il est tout simplement plus adapté à votre temps. Il est un signe de votre temps. Il n'y a aucune raison à ce que vous portiez des noms contextualisés alors que vous prêtez peu d'attention au contexte, des noms de communautés alors que votre temps est marqué par l'anonymat et l'absence de lien communautaire... »

N.B. L'identité rectiligne est fondée sur l'exclusion : imaginez une généalogie où les femmes sont intégrées : quel beau labyrinthe ! Imaginez que je porte en même temps le nom de ma mère et celui de mon père, que ces noms soient également un ensemble de noms conçus de la même façon, que je porte aussi le nom de mon village natal, le nom de la ville où j'ai grandi, Casablanca, et d'autres noms que j'ai forgés moi-même, le nom de mon métier, juriste, politologue de formation et anthropologue de conversion... : quel beau labyrinthe...

Casablanca, juin 1999.

HASSAN RACHIK, historien et anthropologue, enseigne à l'Université Hassan II de Casablanca.